

STAGE « 5 JOURS POUR ENTREPRENDRE® »

OBJECTIFS

Aider le stagiaire à structurer son projet à la fois :

- sur la collecte des données nécessaires à l'analyse du marché,
- sur la définition de ses besoins en terme d'exploitation,
- sur la faisabilité économique du projet,
- sur les choix, sur les contraintes et sur les obligations juridiques, fiscales et sociales.

Cette formation doit permettre au futur créateur ou repreneur de faire le point sur le degré de maturité de son projet.

PUBLIC

Tout porteur de projet à la création ou reprise d'entreprise.

DURÉE : 5 jours (35 heures)

COÛT :

- 180 € NET pour le stagiaire (tarif au 1^{er} mars 2011)
- 490 € NET pour toute prise en charge par une entreprise ou un fonds de formation

HORAIRES : 9h00/12h00 et 13h30/17h30

DATES : précisées sur la fiche d'inscription

VALIDATION

Attestation de stage délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie.

MOYENS

Pendant la formation, un support écrit résumant ou complétant les principaux points traités est remis aux stagiaires.

CONTENU

La démarche globale de la création / reprise d'entreprise

L'Etude de marché

Le choix de son implantation

Les moyens commerciaux

- ⇒ L'animation et la fidélisation commerciale
- ⇒ La réglementation des ventes
- ⇒ Aménager votre point de vente
- ⇒ Les services

Les moyens de production

- ⇒ Les locaux et le matériel
- ⇒ Les assurances
- ⇒ L'informatisation

Le social

- ⇒ RSI (Régime Social des Indépendants)

La faisabilité économique du projet

- ⇒ L'étude financière
- ⇒ La fiscalité
- ⇒ La mise en place de la comptabilité
- ⇒ Le financement

Les moyens juridiques

- ⇒ Le choix de la structure juridique
- ⇒ Le bail commercial
- ⇒ La propriété commerciale
- ⇒ Le mode juridique de reprise

Les formalités

Le suivi de l'entreprise



Stage co-financé par



direction générale de la compétitivité
de l'industrie et des services

